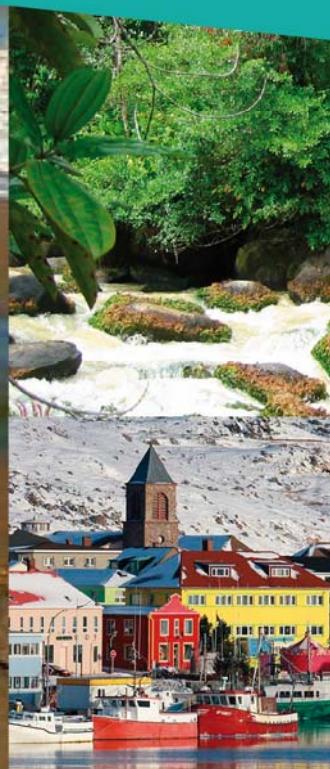
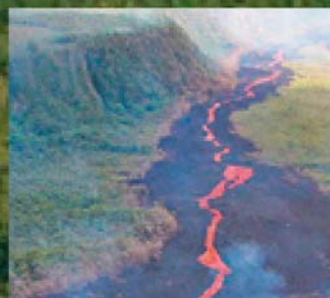




**RAMA YADE
30 MESURES POUR
LES OUTRE-MER ***



La France ne se réduit pas à son hexagone.

Au moment où l'année 2016 marque le **70^e anniversaire de la loi de départementalisation** de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de l'Île de la Réunion, les territoires d'outre-mer ne peuvent plus attendre.

Jamais ils n'ont été à ce point **au cœur des enjeux planétaires** : croissance démographique, réchauffement climatique, transformations technologiques, mondialisation. Ces défis, majeurs pour la France, placent les territoires d'outre-mer aux avant-postes du nouveau siècle.

Pourtant, la manière même dont on les nomme – régions ultra-périphériques – en dit long sur le regard porté sur eux. Les Outre-mer doivent passer de la périphérie au centre du monde, et ne plus se cantonner à un rapport d'exclusivité avec l'hexagone mais s'inscrire davantage dans leur espace géographique naturel, un espace en pleine dynamique, qu'il s'agisse des pays émergents de l'Amérique latine pour la Guyane, du nouvel atelier du monde qu'est l'Afrique pour La Réunion et Mayotte, de la Caraïbe pour les Antilles.

Quatre objectifs majeurs sont au cœur du projet de La France qui ose :

- l'égalité sociale, avec une priorité accordée aux femmes et à la jeunesse, dans un contexte où les inégalités ultramarines sont particulièrement révoltantes ;
- le développement économique durable, solidaire et responsable pour sortir d'une économie de rentes et de monopoles à l'origine de la cherté de la vie ;
- une ouverture stratégique sur le monde par l'innovation écologique dans cette France qui abrite 80 % de la biodiversité française ;
- le respect de l'identité de chaque territoire, qui implique de passer d'une approche globale de l'Outre-mer à une prise en compte des spécificités culturelles, économiques ou sociales.

Trois principes inspireront cette stratégie de reconquête : **la liberté** (d'agir), **la justice** (contre les inégalités), **l'excellence** (par l'éducatif).

ÉGALITÉ SOCIALE

Objectif : engager en faveur des territoires d'outre-mer une politique résolue de rattrapage économique vis-à-vis de l'hexagone

Les atouts exceptionnels des Outre-mer ne seront **pas mobilisables tant que les inégalités qui gangrènent les sociétés ultramarines ne seront pas purgées**, à un triple niveau :

- au sein de chaque département ultramarin ;
- entre départements ultramarins ;
- entre les Outre-mer et l'hexagone.

Les infrastructures, l'emploi, la santé, l'éducation, le logement : ce sont autant de secteurs où le rattrapage se fait attendre.

Comme le relève un rapport de 2016 sur l'égalité réelle, sur le territoire métropolitain, « **les 10 % les plus riches sont 3,6 fois plus riches que les 10 % les plus pauvres**, ce chiffre passe à 10,7 en Guyane, 6,7 en Guadeloupe, 9,7 à Mayotte, 7 en Martinique et 5,4 à la Réunion ».

Le souvenir des vagues d'explosion sociale de 2009 est encore dans toutes les têtes, et ce d'autant plus que **les causes de ces intenses mouvements de protestation** demeurent bien présentes :

- **Le PIB par habitant représente deux tiers de celui de l'hexagone**, soit 83,2 % de celui de la Picardie, la région de France métropolitaine où le PIB par habitant est le plus faible.
- Le taux d'emploi est inférieur de 18 points à celui de l'hexagone.
- Le taux de pauvreté est 3 à 4 fois plus élevé que celui de l'hexagone. Ainsi, la Réunion affichait en 2011 un taux de pauvreté de 42 % alors que celui de la Seine-Saint-Denis s'élevait à 24,8 %.
- Le taux de chômage a passé la barre des 20 % dans tous les territoires avec un record pour la Réunion (presque 30 %).
- **La situation est deux fois plus critique chez les jeunes** puisque plus de la moitié des 15-24 ans sont chômeurs.
- Le taux de mortalité infantile est deux à trois fois supérieur outre-mer par rapport à la moyenne hexagonale.
- On relève en particulier la présence d'agents infectieux spécifiques (épidémies de chikungunya et de zika), de pathologies rares ou peu fréquentes dans l'hexagone (leptospirose, résurgence de la tuberculose et des hépatites), la prévalence des maladies chroniques (en particulier le diabète et l'hypertension artérielle, associés

à la prévalence du surpoids et de l'obésité, mais aussi le sida) et enfin certains **risques environnementaux** (chlordécone aux Antilles, notamment).

- Les taux d'allocataires des différentes prestations sociales permettent par ailleurs de mesurer la pauvreté et la précarité des populations ultramarines. Pour l'ensemble des prestations, on compte 70,2 % d'allocataires dans l'ensemble des Outre-mer, contre 42,9 % dans l'hexagone.

1. ***Réhabiliter les écoles sur dix ans et mettre en place une stratégie de rattrapage de la pénurie des infrastructures éducatives avec évaluation annuelle de son avancement***
2. ***Ouvrir un campus Sciences Po outre-mer, pour offrir des perspectives aux jeunes méritants. Alors que Sciences Po dispose de campus dans sept villes en France (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Paris, Poitiers, Reims), aucun n'a été ouvert dans les territoires d'outre-mer***
3. ***Lancer un plan d'urgence pour la jeunesse afin de lutter contre le chômage des jeunes, en privilégiant la lutte contre l'illettrisme et la création d'un statut de l'étudiant ultramarin***
4. ***Lancer un programme de construction et de rénovation de 100 000 logements sur cinq ans, dont la moitié relève d'une situation d'insalubrité et de normes absurdes comme les indivisions successorales***
5. ***Dans l'ensemble des territoires ultramarins, garantir une couverture numérique intégrale (4G accessible depuis plusieurs années dans l'hexagone mais pas dans les territoires d'outre-mer)***
6. ***Renforcer les effectifs de police nationale et les moyens de la police municipale***
7. ***Généraliser pour les femmes victimes de violences le dispositif des familles d'accueil, particulièrement adapté aux cultures ultra-marines***
8. ***Lancer un programme pluriannuel de santé publique centré sur la mortalité infantile et les épidémies liées aux risques environnementaux***

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Objectif : mettre les territoires ultramarins au cœur d'une nouvelle diplomatie environnementale et en faire un pôle d'excellence en matière d'énergies renouvelables

Les Outre-mer peuvent être un terrain innovant d'expérimentation en matière de transition écologique.

Disposant d'un espace maritime mondial sur trois océans et quatre continents, soit **12 millions de km²**, la France a, grâce à ces territoires, un accès privilégié aux richesses marines, qui ouvrent la porte à des techniques d'exploration et d'exploitation des grands fonds. C'est un enjeu stratégique vital.

Qu'il s'agisse des hydroliennes en Nouvelle-Calédonie, de l'énergie thermique des mers à la Martinique ou en Polynésie, de l'énergie des vagues à la Réunion, les potentialités sont vastes et pourraient permettre à ces territoires d'atteindre une part de 50 % des énergies vertes dans la production d'électricité dès 2020, pour peu que cette action soit adossée à une véritable ambition nationale. **L'hexagone a beaucoup à apprendre des initiatives prises dans ces territoires, qui sont très concernés par les enjeux climatiques, les problématiques de réchauffement de la planète, l'économie circulaire.**

Cette situation donne aux Outre-mer une voix importante dans les négociations environnementales.

La maîtrise et l'exploitation raisonnée de ce trésor maritime constituent une formidable chance pour l'humanité, le cœur d'une nouvelle politique d'indépendance énergétique pour la France et un véritable projet de développement pour la France d'outre-mer.

- 9. Faire de l'Outre-mer, qui concentre 80 % de la biodiversité française et permet à la France d'être le deuxième espace maritime mondial, l'avant-garde des énergies renouvelables par une vision stratégique environnementale à vingt ans***
- 10. Installer le siège de l'Agence française de la biodiversité dans un territoire d'outre-mer puisque 80 % de la biodiversité française se concentre outre-mer***
- 11. Lancer un réseau de tramway faisant le pont entre la petite et la grande terre à Mayotte***

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE

Objectif : libérer des économies entravées par les monopoles et les ouvrir sur leur environnement régional immédiat

Sans la Guyane, la France ne serait pas une puissance spatiale. Si la France peut aujourd'hui prétendre au peloton de tête de la production du nickel, c'est grâce à la Nouvelle-Calédonie.

De fait, le manque d'activité économique, que ne compensent pas les emplois publics, échappe à toute logique économique.

Cette situation tient à plusieurs facteurs :

- **Un sous-développement économique** entretenu par une fiscalité confiscatoire, une politique qui décourage le travail et des monopoles détenus par quelques familles qui imposent aux ultramarins, via des rentes insupportables, des biens issus de la métropole à des prix très excessifs.
- **Les transferts publics métropolitains** augmentent les déformations dans la répartition des revenus : les entreprises trouvent des clients auprès des fonctionnaires sur-rémunérés, et cette clientèle aux revenus provenant de l'extérieur encourage la pratique de prix élevés. Enfin, une partie des investissements étant financée par l'extérieur au travers de mécanismes de défiscalisation, cela permet de réduire la part des profits nécessaires aux financements d'investissements et d'augmenter la part des profits directement consommée, d'où de fortes inégalités de consommation entre la frange de la population la plus riche et la frange la plus pauvre.

12. ***Renforcer la coopération régionale de chaque territoire ultramarin (Erasmus régional, baisse des prix des liaisons aériennes, ports francs...)***
13. ***En soutien de l'agriculture et de la pêche, procéder à une libération de l'espace agricole avec un objectif de doublement de la surface agricole utile et de prise en compte des spécificités de l'agriculture et de la pêche ultramarines dans la réglementation européenne***
14. ***Afin d'accroître la place des RUP (régions ultra-périphériques) au sein de l'Union européenne, renforcer les moyens de notre Représentation permanente à Bruxelles pour une meilleure défense de leurs intérêts et de leurs spécificités par l'Union européenne (assouplissement des normes européennes, notamment en matière de pêche, où elles sont très restrictives)***
15. ***Renforcer les conditions de la concurrence commerciale afin de concrétiser la lutte contre la vie chère et surtout de favoriser une plus grande activité économique dans ces territoires***

16. *Créer un Fonds d'investissement des Outre-mer pour accompagner les petites entreprises, nombreuses mais fragiles*
17. *Pour les entrants, engager un processus de suppression des sur-rémunérations, devenues trop coûteuses et de plus en plus inefficaces et injustes par rapport aux populations locales, et consacrer les économies réalisées à l'investissement local*
18. *Adopter le principe du recrutement local lorsque les compétences du postulant le permettent, notamment dans l'Éducation nationale*
19. *En matière d'immigration, multiplier les accords de coopération policière et judiciaire avec les États voisins*
20. *Associer les élus locaux à la définition et à la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'immigration clandestine*

RESPECT DE L'IDENTITÉ DE CHAQUE TERRITOIRE

Objectif : prendre en compte l'identité de chaque territoire ultramarin

Parce que ce qui est égal n'est pas forcément identique, la globalisation des Outre-mer voire de l'Outre-mer est une facilité de langage qui conduit à considérer les territoires ultramarins comme interchangeable. Or, des spécificités notables méritent d'être soulignées, si la France souhaite apporter des réponses plus efficaces aux problématiques de chaque territoire.

21. *Rattacher le ministère des Outre-mer à Matignon et créer une délégation ultramarine dans chaque ministère, prenant en compte l'identité de chacun des territoires ultramarins*
22. *Supprimer la loi NOTRE et permettre aux communes de conserver leurs compétences en matière de tourisme notamment*
23. *Aux Antilles, créer un musée à la mémoire des populations indiennes d'outre-mer*
24. *En Guadeloupe, pour permettre la rénovation complète d'un réseau de distribution d'eau vieux de cinquante ans, créer une Agence de l'eau dotée d'une gouvernance unique et compétente aussi bien pour la production que*

pour le transport, la distribution et l'assainissement de l'eau, dont le tarif serait unique

- 25. Dans le cadre des accords de développement avec les Comores, soutenir la mise en place et le renforcement de maternités sur place, afin d'alléger la pression démographique sur Mayotte. Renforcer les moyens du Centre hospitalier de Mayotte avec une mise en place rapide de la CMUC*
- 26. Installer une antenne HEC à Mayotte et renforcer les filières de formation aux métiers du tourisme, de l'aquaculture, de transformation des produits agricoles et du transport*
- 27. Appliquer à Mayotte le modèle calédonien de formation des cadres leur permettant d'intégrer les instituts régionaux d'administration*
- 28. Aligner le régime fiscal de Mayotte, les contrats de plan Etat-Régions et les fonds structurels européens sur celui des autres territoires d'outre-mer*
- 29. En Nouvelle-Calédonie, accélérer la diversification de l'économie par des investissements, des projets structurants et des outils de compétitivité. Au-delà de l'exploitation du nickel, des potentialités existent dans le tourisme, l'agriculture et les services*
- 30. Demander à France Télévisions de publier annuellement les statistiques permettant d'évaluer la part des Outre-mer sur l'ensemble de ses chaînes.*